

Décision

Générale

colonial

Décision n° 284/PERS chargeant un rédacteur de 2e classe du corps territorial de l'administration générale, Commandant du cercle d'Ali-Sabieh par intérim, des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort dudit cercle.

n° 284/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIATDate de publication
30 avril 1974Numéro JO
n° 9 du 10/05/1974Date du numéro
10 mai 1974

VISAS

Vule décret du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas

Vul'arrêté n° 72-61/SG/CG du 12 janvier 1972 portant nomination de M. Roger Gloaguen en qualité de Commandant du Cercle d'Ali-Sabieh

Vula décision n° 129/PERS du 15 mars 1972 -chargeant M. Roger Gloaguen;, attaché de préfecture, commandant du Cercle d'Ali-Sabieh, des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort dudit Cercle

Vul'arrêté n° 74-655/SG/CG du 10 avril 1974 portant nomination de M. Saleh Omar Ildid, rédacteur de 2e classe du corps territorial de l'administration générale, en qualité de Se en Cercle d'Al-Sabieh par intérim

Vules nécessités du service.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Saleh Omar Ildid, rédacteur de 2e classe, 3e échelon du corps territorial de l'administration générale, Commandant du cercle d'Ali-Sabieh par intérim, est chargé des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort dudit cercle. . Art. 2.— La présente décision sera publiée, enregistrée, et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la Républiqueet par délégationle Haut-Commissaire adjoint.R.

GAUGER